



Masque de théâtre appartenant au type du « premier esclave » de la Nouvelle Comédie, II<sup>e</sup> siècle av. l'ère chrétienne., Musée national archéologique d'Athènes.

## Athènes et Jérusalem

### L'esclavage

**Comme dans toutes les sociétés de l'époque, l'esclavage est pratiqué dans l'Israël antique.**

**Au-delà des facteurs sociaux, économiques et historiques, la législation des hébreux a une influence sur le statut des esclaves.**

#### L'Esclave par nature selon Aristote

« D'une part les animaux domestiques sont d'une nature meilleure que les animaux sauvages, d'autre part, le meilleur pour tous est d'être gouvernés par l'homme car ils y trouvent leur sauvegarde. De même, le rapport entre mâle et femelle est par nature un rapport entre plus fort et plus faible, c'est-à-dire entre commandant et commandé. Il en est nécessairement de même chez tous les hommes. Ceux qui sont aussi éloignés des hommes libres que le corps l'est de l'âme, ou la bête de l'homme (et sont ainsi faits ceux dont l'activité consiste à se servir de leur corps, et dont c'est le meilleur parti qu'on puisse tirer), ceux-là sont par nature des esclaves; et pour eux, être commandés par un maître est une bonne chose, si ce que nous avons dit plus haut est vrai. Est en effet esclave par nature celui qui est destiné à être à un autre (et c'est pourquoi il est à un autre) et qui n'a la raison en partage que dans la mesure où il la perçoit chez les autres mais ne la possède pas lui-même. Quant aux autres animaux, ils ne perçoivent même pas la raison, mais sont asservis à leurs impressions. Mais dans l'utilisation, il y a peu de différences : l'aide physique en vue d'accomplir les tâches nécessaires, on la demande aux deux, esclaves et animaux domestiques. » (Aristote, *La politique*, Livre I, ch. V)

#### L'esclave dans la loi biblique

Les tendances égalitaires de la société hébraïque jouent sur le sort de l'esclave dans la société biblique antique. Israël a été esclave en Egypte et connaît la tragédie de la condition servile. Mais surtout, c'est la loi biblique qui organise le statut de l'esclave : elle punit le maître qui le met à mort ; l'esclave éborgné, mutilé ou gravement maltraité doit être libéré; l'esclave, chez les hébreux, participe au culte familial et observe le repos sabbatique; les femmes esclaves concubines cessent d'être aliénables comme une marchandise; l'esclave maltraité a la possibilité de s'enfuir, car contrairement à la plupart des législations antiques, le deutéronome interdit formellement de livrer un esclave fugitif à son maître.

---

**Sources** : André Chouraqui, *Les hommes et les femmes de la Bible*, Hachette, 1978 et Aristote, *Politiques : livre I*, Nathan, 2004.

Aristote, *La politique*, Livre I, ch. V